

## FICHE N°29 | Accessibilité potentielle aux espaces publics de proximité

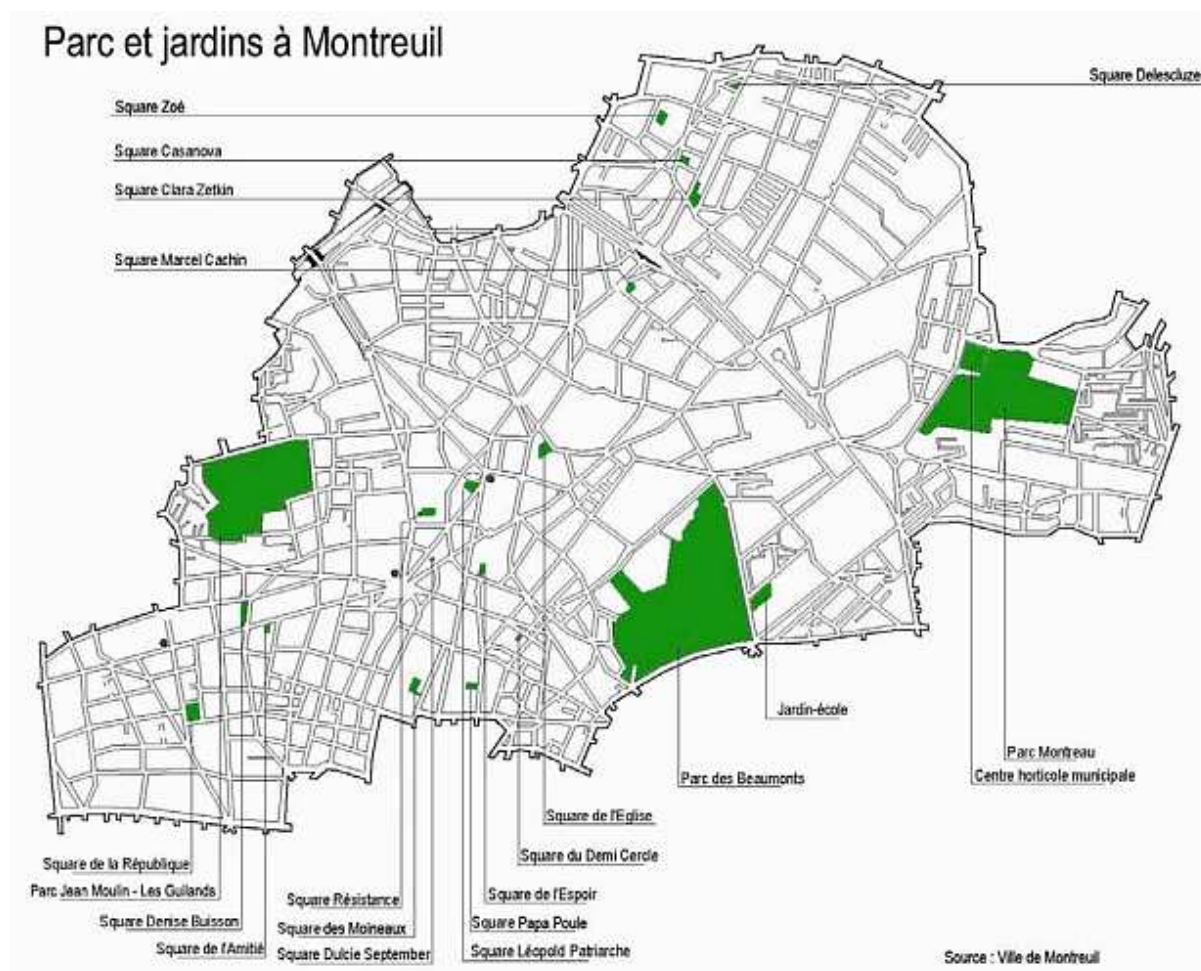
**Objectif :** Offrir à un maximum d'habitants l'accès à pied aux espaces verts ouverts au public

Selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale The Lancet, habiter à proximité d'un parc ou de tout espace de verdure de plus de 10 mètres carrés réduirait les inégalités en matière de santé entre les plus défavorisés et les mieux nantis de la société.

A Montreuil, la densité est généralement source de nuisances diverses (bruit, pollution...). Mais, les parcs et les squares, plutôt bien répartis sur tout le territoire (à l'exception du Bas-Montreuil et du secteur – peu habité des murs à pêches), ne sont jamais très éloignés de la plupart des habitants.

Dans le secteur sud, le bois de Vincennes n'apparaît pas ici mais la partie ouest de celui-ci se trouve à 1 km de la rue de Lagny (en limite de Montreuil et de Vincennes), et le sud du château de Vincennes se trouve à 1,4 km du point le plus au sud de l'av du pdt Wilson à Montreuil.

On peut considérer que ces points verts à proximité du bas-montreuil sont encore plus accessibles depuis l'installation des Vélib' disponibles jusqu'à 1,5 km des limites de la ville de Paris, notamment à Montreuil et Vincennes.



## Population bénéficiant de l'attractivité des parcs principaux

année 2000	distance	nombre de personnes	pourcentage
<b>Population totale bénéficiant de l'attractivité :</b>		91 146	100
du parc des Beaumonts	rayon de 500 m	17 226	19
du parc Jean Moulin les Guilands	rayon de 500 m	15 845	17
du parc Montreau	rayon de 500 m	11 857	13
du square Patriarche	rayon de 250 m	3 753	4,11
du square République	rayon de 250 m	3 753	4
<b>Population totale ayant accès aux espaces verts</b>		<b>51 998</b>	<b>57</b>

Exemple d'action réalisée pour une meilleure accessibilité des espaces verts :

Le secteur du Bas-Montreuil est peu pourvu d'espaces verts. Or le parc Jean Moulin-les Guilands n'est pas si éloigné de la rue de Paris mais invisible et difficile à atteindre. Une action de la ville réalisée sur plusieurs années, a consisté à rendre plus accessible le parc départemental Jean Moulin les Guilands par un cheminement vert depuis la rue de Paris (à travers un square créé sur une ancienne friche au 116 rue de Paris).

### Informations complémentaires

Habiter à proximité d'un parc, d'un boisé ou de tout espace de verdure de plus de 10 mètres carrés réduirait les inégalités en matière de santé entre les plus défavorisés et les mieux nantis de la société. C'est le constat que font des chercheurs britanniques dans une étude publiée dans la prestigieuse revue médicale The Lancet.

De façon générale, les personnes à faible revenu qui résident dans des secteurs défavorisés sont plus à risque d'avoir des problèmes de santé et de vivre moins longtemps que le reste de la population. Or, habiter à proximité d'un espace vert diminuerait le risque de mourir des suites d'une maladie, en réduisant le stress et en favorisant la pratique d'activité physique. Selon les résultats de l'étude, dans les localités les plus « vertes », la différence entre le taux de mortalité des « riches » et des « pauvres » était deux fois moins élevée que dans les localités où les espaces verts étaient moins nombreux. La différence était particulièrement moins prononcée dans le cas de décès par une maladie cardiovasculaire. Par contre, dans les cas de décès par cancer du poumon ou par automutilation (suicide), l'écart entre les taux de mortalité des mieux nantis et des plus défavorisés était le même, qu'ils habitaient ou non près d'un espace vert.

L'étude menée par des chercheurs de deux universités écossaises portait sur la population de l'Angleterre avant l'âge de la retraite, soit 40 813 236 personnes. Les chercheurs ont classé la population en cinq niveaux de revenus et quatre catégories d'exposition à un espace vert de 10 mètres carrés et plus. Ils ont ensuite examiné les registres de plus de 366 000 décès entre 2001 et 2005. D'après les chercheurs, l'environnement physique aurait un important rôle à jouer pour combattre les inégalités en matière de santé, autant que les campagnes de sensibilisation sur les saines habitudes de vie.

### Sources

- 1) Mission environnement - année 2000
- 2) Rapport stagiaire